

Albanie & Bivouac

avec votre Camper Tout-Terrain



Albanie & Bivouac

Voyage Tout-Terrain pour
4x4 équipé de Cellule ou
Campers Tout-Terrain

Découvrez l'ALBANIE « autrement » en 8 jours

- du Samedi 10 au Dimanche 18 Juillet 2021
- du Samedi 23 au Dimanche 31 Juillet 2022
- du Samedi 22 au Dimanche 30 Juillet 2023

Les Voyages « BIVOUAC »
de Cap Insolite Voyages



Pourquoi un Tour Opérateur spécialisé et des voyages adaptés ?

- Parce que vos véhicules sont des **véhicules de voyages...** et que nous vous proposons de voyager avec un **voyagiste officiel, agréé, avec une immatriculation Atout France** et bien sûr toutes les assurances nécessaires à ce métier réglementé.
- Parce que **ce n'est pas toujours facile** d'engager son tout dernier véhicule dans des chemins ou sur des **pistes inconnues**, sur lesquelles vous ne savez pas ce que vous trouverez (*boues, griffes, franchissements limites, cul de sac au demi-tour hasardeux, etc...*), et donc **risquez des dégâts importants** ou simplement des **prises de risques inutiles et souvent dangereuses**.
- Parce que votre temps est précieux, et que **partir avec un professionnel c'est la garantie d'un voyage sans galère**, la garantie de **parcours vérifiés** (*mais pas sans surprise !*), la **garantie de visites intéressantes et réservées** et la tranquillité de **bivouacs zen et ambiacés !**
- Parce que cela vous permettra de **partager avec d'autres passionnés**, tels que vous, de voyages différents, **de véhicules différents**, de mode de vie différents... et pourquoi pas programmer de nombreux autres voyages !
- Parce que partir avec un professionnel, c'est aussi **avoir la présence un véhicule d'encadrement et d'assistance** tout au long de votre voyage et **bénéficier de notre expérience et de notre savoir-faire**.
- Parce que, même si vos véhicules sont des tout-terrains, **ils ne sont pas toujours adaptés pour suivre le rythme d'un « Raid 4x4 classique »** ou la priorité est « d'avalier de la piste et des difficultés » et que **le mélange des genres n'est pas toujours intéressant...**

Votre seule mission : PRENDRE DU PLAISIR !

Nos parcours : La prestation la plus importante, à nos yeux !

Nous prêtons un soin particulier à l'établissement de nos parcours et à la réalisation et la rédaction de nos carnets de route... et privilégierons toujours les petites routes et pistes, pleines de charmes, et vous permettant de découvrir le pays autrement !

Les parcours Off-Road seront toujours sur pistes stabilisées, les éventuelles difficultés ou passages plus techniques sont identifiés et délestables. Accessibles à tous quelle que soit l'expérience. Tous nos parcours sont reconnus par nous-même, et les traces que nous vous fournissons viennent de nos enregistrements physiques sur le terrain.

Des parcours orientés pistes/voyages avec de nombreuses découvertes touristiques guidées

- sur ce voyage à la découverte de l'Albanie, il faut être équipé obligatoirement d'un véhicule Tout-Terrain que nous qualifierons « **d'Autonome** ». Votre 4x4 devra donc être équipé au mieux d'une **cellule aménagée**, ou encore d'une tente de toit et de l'autonomie nécessaire en eau, WC et douche, et tout le nécessaire pour cuisiner ses repas. Ces voyages "**BIVOUAC**" sont aussi accessibles aux fourgons* et poids lourds* Tout-Terrain aménagés « camper », ainsi qu'aux remorques TT aménagées et tracter par un 4x4 bien sûr ! *(*boite de transfert avec vitesses courtes obligatoire)*
- sur ce voyage, aucun hébergement n'est prévu *(sauf exception notée dans les détails du « jour par jour »)*. **Toutes les zones de BIVOUAC sont identifiées et vérifiées pour une meilleure sécurité**. Certaines nuits pourront se passer en camping si nécessaire.
- sur ce voyage, **le parcours est à suivre sur GPS, Smartphone ou Tablette**, et nos traces sont établies par nous-mêmes, vérifiées et **contrôlées régulièrement**. Toutes les zones qui pourraient présenter une **difficulté particulière (dévers, gabarit, griffes, etc...)** sont **annoncées et identifiées et, de ce fait, délestables !!!**
- nos parcours privilégient les pistes roulantes et accessibles aux **véhicules de gros gabarit**. *(attention, nous sommes quand même en véhicules tout-terrain, et ce ne sera pas toujours tout plat !!!)*
- sur ce voyage, **le culturel et la visite du pays sont une priorité**. De manière régulière, des **visites seront organisées et guidées par des professionnels francophones, des guides locaux**. Visites de villes, d'usines, de parcs naturels, d'élevages, etc...
- sur ce voyage, **il vous sera proposé d'emporter du matériel à destination d'ONG ou d'association locale**. **On a la chance d'avoir de la place, alors autant en faire profiter nos hôtes!** A ce jour, les accords ne sont pas encore pris, mais nous devrions pouvoir améliorer le quotidien d'enfants albanais... Nous vous tiendrons bien sûr rapidement de l'évolution des accords pris !
- vous serez **intégralement accompagnés sur l'ensemble du voyage** par un véhicule équipé assistance légère !

« Vivre des expériences inoubliables en compagnie d'autres passionnés de voyages différents »



Un vrai voyage pour découvrir L'Albanie « autrement »

Un peu plus de détails « jour par jour » :

Une boucle au **départ des environs de Tirana**, la capitale de l'Albanie, pour une **découverte complète de l'ensemble de ce pays** qui ne vous laissera pas indifférents, avec comme sur tous nos voyages « **BIVOUAC** » un **parcours adapté aux véhicules équipés de Cellule et de gabarit important**.

Cette semaine bien remplie vous permettra de vivre les étapes suivantes :

Jour 1 – accueil à Tirana : Nous vous attendrons à partir de 16H00 dans les environs de Tirana, capitale du pays, afin de vous accueillir, de finaliser les « tracasseries » administratives, et d'exporter les traces des parcours sur vos GPS de randonnées et/ou sur vos smartphones et tablettes. Ce soir sera l'occasion, après le traditionnel apéro de bienvenue, d'un repas organisé et inclus, afin de commencer ce voyage en faisant plus connaissance.

Jour 2 – Tirana à Shkodër (env 190 kms) : On quitte rapidement la capitale pour découvrir le Nord du Pays, et s'approcher de paysages avec plus de reliefs. Visite du château de Preza et du château de Kruja. Traversée des premiers petits villages de montagnes et arrivée vers Shkodër en fin d'après-midi. Nuit au bord du Drin !

Jour 3 – Shkodër à Shkodër (env 220 kms) : Une belle boucle en direction du parc naturel de Teth et de ses magnifiques paysages. Ce parc naturel est un lieu de départ de nombreuses randonnées pédestres. Nous y passerons le temps du déjeuner à la rencontre de la population locale. Le retour sur le district de Shkodër se fera en fin d'après midi... Découverte de la mosquée des Plombs.

Jour 4 – Shkodër à Kukës (env 240 kms) : Début de la journée par la visite guidée du château de Rozafa. Puis nous partirons à la découverte des Alpes Albanaises... De belles pistes très aériennes, parfois étroites (mais ça passe...) vous emmèneront au bout du monde ! Soirée et nuit au bord de l'eau !

Un peu plus de détails « jour par jour » :

Jour 5 – Kukës à Pogradec (env 250 kms) : Une journée à longer la frontière du Kosovo. Le mont Kōrab et son parc naturel, Jablanicë, et le lac d'Ohrid. Aujurd'hui, la visite programmée vous fera découvrir le monde agricole albanais. Nuit au bord du lac d'Ohrid.

Jour 6 – Pogradec à Blue Eye (env 200 kms) : Cap au Sud direction la frontière Grecque. Nous passerons par la ville de Korçe... et prendrons le temps de visiter sa brasserie afin de déguster leur célèbre bière : la Korça! La nuit se passera dans les montagnes avoisinantes le site du Blue Eye

Jour 7 – Blue Eye à Saranda : Nous commencerons la journée par la visite du célèbre Blue Eye... (*gardez vos maillots de bains à porter de mains*), puis ce sera une belle journée dans l'extrême sud de l'Albanie. Visite du Bazar de Gyrokaster. Cette journée nous amènera dans le courant de l'après-midi dans la plus belle et la plus grande station balnéaire d'Albanie. Ce soir, dîner de spécialités albanaises au restaurant et nuit en hôtel sur la Riviera Albanaise.

Jour 8 – Saranda à Berat : On remonte vers le Nord du pays, et on passe de l'altitude zéro au massif du Këndrevijcës avec quelques pistes aux reliefs intéressants. Visite guidée en fin d'après-midi de Berat, la ville aux 1000 fenêtres ! Nuit dans les alentours de Berat.

Jour 9 – Berat à Tirana : Belles pistes roulantes en direction d'Elbasan, et visite guidée de la Citadelle d'Elbasan et de la mosquée du Roi. Puis il sera temps de reprendre quelques dernières pistes pour une fin de voyage à Tirana. Visite guidée avant le repas de la capitale de l'Albanie. Soirée finale lors d'un repas organisé près de la zone de Bivouac.

Tous les soirs : l'organisation vous convie autour de son véhicule à prendre l'apéritif offert et à participer au briefing de présentation de la journée du lendemain et de ses particularités. Le matin, vous êtes libre de partir comme bon vous semble, de préférence avant 9h00 du matin, heure à laquelle l'organisation quittera au plus tard la zone de Bivouac !

Des pistes accessibles à toutes et tous !

INSOLITE
Ailleurs... autrement



Découverte de nombreuses régions, villes et villages d'Albanie à votre rythme en suivant nos traces

L'ALBANIE en Bivouac ...

... pour être précis

NOS PRESTATIONS COMPRENNENT :

Accueil à Tirana par nos équipes / briefing général
Chargement des traces de parcours dans vos GPS et/ou Smartphone
1 nuit en hôtel, base chambre double.
3 repas chauds du soir (hors boisson) dont la soirée finale à Tirana
8 nuits en Bivouac ou Camping selon nécessité.
Assistance et encadrement avec 1 véhicule équipé pour assistance mécanique légère et pharmacie de 1^{er} secours. Compresseur, nécessaire de gonflage et mèches
Briefing journalier lors d'un apéritif offert par l'organisation tous les soirs.
Visites guidées mentionnées « incluses » dans le programme
1 T-Shirt millésimé par personne inscrite, souvenir du Voyage Tout-Terrain « Albanie & Bivouac

NOS PRESTATIONS NE COMPRENNENT PAS :

les éventuels suppléments divers à l'hôtel et au restaurant
les boissons lors des repas chauds
le carburant
les frais personnels divers
l'ensemble des repas non mentionnés « inclus » au programme.
Les visites dites « libres »
Tout ce qui n'est pas noté dans « nos prestations comprennent »

L'Albanie
pour commencer...



NOUVEAU

Et passer un été

À partir de 2022, et en 2023...
nous vous proposons de
combiner 2 de nos voyages
d'été : l'Albanie et la Grèce !

Le combiné Albanie / Grèce & Bivouacs

En cumulant ces 2 voyages, avec un « break » de 3 jours entre les 2 , vous bénéficiez de nombreux avantages !

- Une réduction de prix de 15 % .
- Un aller-retour France Albanie ou France Grèce de moins.
- La découverte de 2 cultures et de 2 gastronomies très différentes pour 2 pays si proche.
- La rencontre d'équipages différents sur chacun des voyages (*sous réserve que tout le monde ne choisisse pas le combiné !*)
 - Vivre un voyage de presque 1 mois complet

Vous trouverez donc dans ce dossier la fiche d'inscription concernant ce Combiné « Albanie / Grèce ».

Nous vous conseillons de télécharger le dossier « Grèce & Bivouacs » afin de prendre connaissance du parcours de 13 jours à la découverte de la Grèce Continentale et du Péloponnèse !

Envie d'en discuter : 06 19 47 61 34

... la Grèce
pour continuer !



INEDIT

incroyable !!!

Feuille de paiement acompte et solde

Je réserve ma place sur ce voyage et verse un acompte de 300€ par personne par chèque, par virement ou par carte bancaire (merci de cocher la case de votre choix) :

• **Je règle par chèque :**

- Merci d'envoyer par courrier votre chèque d'acompte accompagné de la fiche d'inscription à l'adresse suivante :
- CAP INSOLITE VOYAGES 6, avenue Winston Churchill 62223 Sainte Catherine

• **Je règle par virement bancaire :**

- Merci de faire le virement de votre acompte sur le compte suivant, en indiquant « acompte PTG INSO » et votre nom et prénom
- IBAN : FR76 3000 4014 8700 0100 1712 075

• **Je règle par Carte Bancaire :**

- Merci de remplir les informations de votre carte bancaire ci-dessous* :

• N° de Carte :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

• Date Expiration :

--	--

 /

--	--

• N° CSV :

--	--	--

- J'autorise Cap Insolite Voyages à débiter ma Carte Visa de la somme inscrite :

• Dans la case Acompte :.....

OUI NON

• Dans la case SOLDE à payer 1 mois avant le départ :.....

OUI NON**

*Soit : 16 chiffres + date de validité + crypto (3 derniers chiffres figurant au dos de la carte)

**dans ce cas, je paierai le solde par tout autre moyen à ma convenance 1 mois avant le départ.

Signature du Souscripteur (précédé de la mention « bon pour accord »)

•
•
•

Conditions particulières de vente

ARTICLE 1 : Cap-Insolite-Voyages organise un voyage type « Bivouac » pour véhicule Tout-Terrain aménagé type « Camper » et autonome.

ARTICLE 2 : Ce voyage est réservé aux véhicules de type véhicule Tout-Terrain avec boîte de vitesse courte (Boîte de Transfert) et toutes roues motrices, avec un aménagement de type « Camper » (Cellule avec chauffage, aménagement avec toit levable, remorque tout-terrain). L'aménagement du véhicule doit garantir une totale autonomie à l'étape pour l'ensemble des occupants (douche, WC, cuisine et couchage). Les équipements avec tente sur le toit sont acceptés sur certains voyages (merci de vous renseigner avant inscription). Tous les véhicules doivent être immatriculés, assurés et en conformité avec le code de la route. Les participants doivent respecter sur la route comme sur la piste, le code de la route. Cap Insolite Voyage se dégage de toute responsabilité en cas d'infraction quelles qu'elles soient.

ARTICLE 3 : Ce voyage a pour but de promouvoir la randonnée touristique en véhicules tout terrain dans le respect de l'environnement et des riverains, et de faire découvrir le pays profond avec des visites diverses et contacts des habitants.

ARTICLE 4 : Ce voyage itinérant n'est pas une compétition. Aucune préparation spéciale n'est requise, que ce soit au niveau du véhicule, comme physiquement, sauf en ce qui concerne l'autonomie au Bivouac. Aucun classement n'est effectué.

ARTICLE 5 : Les participants doivent être présents aux briefings qui aura lieu chaque soir autour du véhicule e'organisation. Ils doivent respecter une vitesse réduite dans les traversées des villages, sur les pistes et chemins ruraux où ils peuvent croiser des troupeaux, des randonneurs, d'autres véhicules et aussi des enfants.

ARTICLE 6 : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout véhicule qu'ils jugeraient inadaptés, en mauvais état, ou d'une construction douteuse.

ARTICLE 7 : Les participants s'engagent à laisser la zone de Bivouac sans aucune trace de leur passage, et bien sûr s'engage à ne laisser aucun déchet sur place, ni ne vider aucune eau usée sur le lieu du Bivouac.

ARTICLE 8 : Les participants auront l'obligation d'avoir avec eux les documents suivants :

- Permis de conduire et papier d'identité
- Carte grise à votre nom ou mandat du propriétaire du véhicule
- Carte verte d'assurance

Les véhicules doivent être en état de marche irréprochable, récemment révisé. Tous soucis mécaniques éventuels ayant pour cause l'arrêt définitif du véhicule se devra d'être géré par l'assistance et l'assurance du propriétaire du véhicule. Cet arrêt prématuré du voyage ne donnera droit à aucun remboursement ou avoir.

ARTICLE 9 : Dans le cas où un participant ne pourrait rejoindre l'étape dans les délais à cause de fatigue ou de panne mécanique, il devra s'arrêter dans le premier village et prévenir l'organisation.

ARTICLE 10 : Dans tous les cas de force majeure ou si les conditions atmosphériques devenaient dangereuses, les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire prévu, voire d'interdire la poursuite de l'étape, sans que le participant puisse prétendre à une indemnisation ou remboursement, il est formellement interdit aux participants de s'engager une seconde fois sur un parcours ou de changer de parcours dans une même journée.

ARTICLE 11 : Les véhicules devront obligatoirement porter les adhésifs officiels du voyage (si existant). Le participant reconnaît céder ses droits à l'image pour toutes photos ou prises de vues réalisées par l'organisation ou ses ayants droits pendant la réalisation de cette randonnée dans le but exclusif de l'utilisation pour la promotion des activités de Cap Insolite Voyages

ARTICLE 12 : Cap-Insolite Voyages est une marque de la société SPORT DISTRIBUTION S.A.R.L, 6 avenue Winston Churchill, 62223 SAINTE CATHERINE, Tél : 03.21.55.07.03.

Mail : contact@cap-insolite.com Internet : www.cap-insolite.com ; Immatriculation Atout France IM 062 09 0011 ; RCP : ALLIANZ

Garantie Financière : A.P.S.

ARTICLE 13 : L'assistance technique présente lors du voyage, fait aussi office de véhicule de fermeture du parcours ou de point relais sur le parcours. En cas de panne, il est conseillé de rester, sans gêner la circulation, sur le parcours. Il est aussi impératif d'immédiatement prévenir l'organisation par téléphone, et de se localiser.

ARTICLE 14 : Les participants s'engagent à régler toute consommation non comprise dans les « prestations incluses » du voyage, et à ne commettre aucune dégradation quelle qu'elle soit dans les établissements ou installations mises à leur disposition.

ARTICLE 15: Les organisateurs souscrivent une assurance "responsabilité civile professionnelle" spécifique auprès d'ALLIANZ

ARTICLE 16 : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la randonnée, les participants dont le comportement nuirait à l'organisation, à l'environnement ou serait jugé dangereux pour les autres concurrents, cela est valable aussi en cas de nuisance à l'ambiance générale. Les participants en désaccord avec l'organisation sont libre de quitter le voyage sous leur entière responsabilité, et sans aucun droit à un éventuel dédommagement.

ARTICLE 17 : La transgression d'un seul des articles du présent règlement entraîne l'exclusion immédiate. Les participants qui n'auront pas acquitté leurs droits d'engagement avant le départ, ne pourront prendre part au voyage

ARTICLE 18 : L'organisation est seul juge de ses appréciations et de ses décisions. Aucune réclamation ne sera admise; En cas d'exclusion, les participants ne pourront prétendre au remboursement de leur droit d'engagement ni à aucun frais quel qu'ils soient.

ARTICLE 19 : Prestations et coûts : (voir détails sur la fiche engagement du dossier) Le montant des droits d'engagement doit être soldé 30 jours avant le départ dans son intégralité.

Nous vous conseillons vivement de souscrire l'assurance annulation qui est en option et qui vous garantit du risque de votre annulation. Détail des conditions envoyées suite à votre pré-inscription. L'assurance ne peut être prise en compte qu'après règlement complet de votre inscription. Le départ de ce voyage en formule accompagnée est garantie à partir de 8 motos inscrites. Le maximum de motos admises sera de 15 motos par date de départ.

ARTICLE 20 : En cas d'annulation du participant, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous, à titre de dédit en rapport à la date de départ (reprenant les mêmes clauses et conditions des garanties annulation).

- Plus de 60 jours avant le départ : 100€ par personne (frais de dossier non remboursable).

- Plus de 30 jours avant le départ : 30% du montant de l'inscription

- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 40 % du montant de l'inscription

- Entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du montant de l'inscription

- Entre 14 et 5 jours du départ : 80 % du montant de l'inscription

- 4 jours et moins avant le départ : 100% du montant de l'inscription total

ARTICLE 21 : L'organisation ne pourra être tenue responsable des accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours du Road-Trip. Il en va de même pour les vols de bagages et matériels demeurant en permanence sous votre responsabilité. Les participants doivent être en règle avec leur assurance (police à jour). Pour ce qui est du parcours du Road-Trip, le participant à la randonnée renonce expressément pour lui-même, ses ayants droits, ses héritiers, ses proches parents, conjoints, enfants et ses assureurs à tous recours contre :

A - L'organisation du voyage (Cap Insolite Voyages) et ses responsables ou ayant-droits,

B - Toutes personnes ou aides bénévoles ou chargés de mission ou ayant à voir avec l'organisation

C - Les assureurs des personnes ou organisations visées dans les points A et B ci avant pour tous dommages qu'il subirait au cours de l'utilisation du parcours et des terrains ou circuits prévus dans ce parcours, cet article est valable pour tous dommages matériels ou corporels mêmes graves.

Le présent abandon de recours concernant également ses ayants droits ou héritiers, ascendants, assureurs. Nos Road-Trip sont des balades de découvertes avant tout, et sans esprit de compétition. Chaque participant se reconnaît, du fait du caractère individuel, seul responsable de son pilotage et de la conduite de son véhicule ou du véhicule qui lui est confié. A ce titre il se reconnaît aussi responsable de ses passagers.

ARTICLE 22 : L'engagement et la participation à cette randonnée implique l'acceptation du présent règlement, sans aucune réserve. En cas de litige, seul le tribunal de commerce d'Arras est reconnu compétent.

Signature du Souscripteur (précédé de la mention « le et approuvé »

À _____, le ____/____/20____ :

- .
- .
- .
- .
- .

À renvoyer signé et approuvé avec votre fiche de pré-inscription et feuille de paiement